

parlementaires, administratifs et ministériels. A la fin de 1969 on poursuivait la réorganisation de la Direction en vue d'intégrer le nouveau personnel, de mieux assimiler les nouvelles méthodes et d'améliorer le rendement; cette opération devrait être terminée au début de 1970.

La Direction est là également pour conseiller et aider les autres directions et les postes à l'étranger dans leur comptabilité et leurs rapports, ainsi que dans l'interprétation des autorisations et règlements gouvernementaux; pour s'occuper du règlement des contributions aux organisations internationales, pour administrer une avance de fonds de roulement destinée à financer les opérations des postes, pour fournir tous les services de comptabilité et de perception des revenus, pour préparer des prévisions et des états spéciaux selon les besoins, et pour fournir au personnel du ministère un service central d'organisation de voyages et de conseils en réclamations.

La Direction met actuellement au point un nouveau système de gestion des données dont l'application se fera en 1970 et qui fournira des rapports budgétaires et autres données concernant le rendement à tous les niveaux de gestion.

Direction du matériel

La Direction du matériel s'occupe de fournir le matériel nécessaire à tous les postes diplomatiques canadiens à travers le monde. A l'exception des biens appartenant au Gouvernement tels que les biens immobiliers, elle se charge de déterminer les besoins, de cataloguer, d'acquérir, de distribuer, de stocker, d'entretenir le matériel et au besoin de s'en défaire, et de s'assurer les services qui y sont rattachés.

A l'étranger, c'est elle qui s'occupe d'aménager la résidence officielle du chef de poste, les chancelleries, les bureaux et les logements du personnel s'il y a lieu. Le matériel se compose de l'ameublement des bureaux et des résidences, des véhicules automobiles et des pièces d'équipement technique et spécial de toutes sortes. Le travail de la Direction n'est pas facilité par la grande variété des conditions climatiques, politiques et géographiques qui existent dans le monde et dont elle doit tenir compte. Par exemple, la durée de service de deux pièces de matériel semblables peut varier très largement dans des conditions de climat différentes. Les problèmes de transport et de douanes sont complexes et la dispersion géographique des postes diplomatiques canadiens exige une connaissance exacte des sources mondiales d'approvisionnement et des moyens de transport. Pour ces diverses raisons, le personnel de la Direction comprend un certain nombre de spécialistes possédant une expérience particulière dans les domaines technique, automobile et électrique ainsi qu'un groupe de décorateurs ensembliers qualifiés afin d'assurer la meilleure utilisation possible de l'espace et du milieu dans l'agencement et l'organisation, sans oublier, par mesure d'économie, l'emploi des types de produits les plus pratiques possibles.

La Direction gère également un programme d'assurance automobile (responsabilité civile) qui assure tous les véhicules du Gouvernement canadien employés à l'extérieur du Canada à l'exception de ceux qui participent directement à des opérations militaires, et elle sert également d'agent à l'étranger pour la Corporation de disposition des biens de la Couronne.